



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE (DELF) OPTION PROFESSIONNELLE A1



OBJECTIFS

Le DELF Pro correspond à la version professionnelle des diplômes DELF, diplômes nationaux de français langue étrangère, délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale. Le DELF Pro évalue des compétences communicatives communes à toutes les situations professionnelles courantes.

Le niveau A1 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ; à se présenter ou à présenter quelqu'un, à poser à une personne des questions le concernant et à répondre au même type de questions; à communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

CONTENU

Présentation des épreuves.
Entraînement complet à l'oral et à l'écrit.
Simulations.
Examens blancs.

EN ALTERNANCE

Non

MODALITÉ D'ADMISSION

1 à 3 sessions par an

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

12 heures

A NOTER

Formation éligible au compte personnel de formation

Code CPF : **236726**

Il est constitué de 4 diplômes indépendants les uns des autres, correspondant aux 4 premiers niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (www.coe.int) - niveaux A1 - A2 - B1 - B2

PRÉ-REQUIS

Le DELF Pro s'adresse à des publics ayant pour objectif une promotion ou une insertion professionnelle en milieu francophone. Tout candidat, qu'il soit en formation initiale ou en formation continue, peut s'y présenter

PRIX

3000€ coût maximum de la formation.

ÉVALUATION DU SERVICE FORMATION GÉNÉRALE 2019

LES + FORMATION

NOS RÉSULTATS

TAUX DE RÉUSSITE 2019

99% de réussite

TAUX DE SATISFACTION 2019

91% de nos stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI 2019

54% après 6 mois



date de mise à jour 12/03/2020

Contacts

GRETA GRENOBLE

Insertion Compétences Clés

17 Galerie de l'Arlequin

38100 GRENOBLE

Atelier Formation Générale

Tél : 04 38 38 87 32

